



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Commune de LOON-PLAGE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Avis d'enquête publique unique au titre des codes de l'environnement et de l'urbanisme

La Société SFAN - siège social : 7 rue Frédéric Bastiat 75008 PARIS - a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale unique d'exploiter une plateforme logistique à LOON-PLAGE Zone DLI Sud – Grand Port Maritime de Dunkerque comprenant les activités principales suivantes soumises à autorisation au titre des rubriques de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

1510-1 Entrepôts couverts

1530-1 Dépôt de papiers, cartons ou matériaux combustibles analogues

1532-1 Dépôt de bois sec ou matériaux combustibles analogues

2662-1 Stockage de matières plastiques

2663-1-a Stockage de matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques

2663-2-a Stockage de Pneumatiques et produits dont 50 % au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères

Cette demande sera soumise à enquête publique en mairies de **LOON-PLAGE** et **GRAVELINES** du **14 janvier 2020 au 14 février 2020 inclus**, où le public pourra prendre connaissance du dossier tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture des mairies, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être faites :

- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-installations-classees@nord.gouv.fr ou au commissaire-enquêteur durant ses permanences en mairies de LOON-PLAGE et GRAVELINES,

- par voie postale à la mairie de LOON-PLAGE (59279) 27 place de la République - BP 37 - à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur.

Monsieur Francis LECLAIRE, en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairies de LOON-PLAGE et GRAVELINES au lieu de consultation du dossier, les :

LOON-PLAGE	GRAVELINES
Mardi 14 janvier 2020 de 9h00 à 12h00 Vendredi 24 janvier 2020 de 14h00 à 17h00 vendredi 14 février 2020 de 14h00 à 17h00 (date de clôture de l'enquête publique)	Samedi 1er février 2020 de 9h00 à 12h00

Le dossier d'enquête publique papier sera également disponible à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe>) rubrique Autorisations 2020.

Un poste informatique sera à la disposition du public pour consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – LILLE.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du Président de la société SFAN, M. Julien de LAPIZE – 06.95.81.78.16 – jlapize@axe-nord.com.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord ainsi qu'en préfecture du Nord et en mairies de LOON-PLAGE et de GRAVELINES pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.